



## PROCES VERBAL

### COMMISSION SPORTIVE SENIORS

PV N°196 CSS/39

Réunion du 7 Juin 2023

Président : M. LECOUR Bernard

Présents : PAGANT JM. – FAORO P. – BELORGEY B. – DA SILVA S.

## I. SENIORS LIBRE

### 2.1 DATES D'ENGAGEMENT

**Saison 2023 – 2024**

**Date limite d'engagement :**

**D1 - D2 - D3 : Engagement jusqu'au 10 juillet 2023.**

**D4 : Equipe 1 des clubs jusqu'au 30 juillet 2023.**

**D4 : Equipes réserves des clubs jusqu'au 04 septembre 2023.**

**FE : Engagement jusqu'au 10 juillet 2023.**

**Engagement FE en CCO jusqu'au 01 AOUT 2023.**

**Engagement COUPE Nationale FE jusqu'au 22 JUILLET 2023.**

### 2.2 ETHIQUE SPORTIF

**Article 1 - Challenge Ethique - Fair-Play & Lutte contre la Violence et les Incivilités** Il est institué un challenge Ethique - Fair-Play & Lutte Contre la Violence et les Incivilités au sein du district en vue de valoriser les bons comportements sportifs et de pénaliser les équipes des clubs dont les dossiers disciplinaires sont trop nombreux.

**Catégories concernées**

- Championnats Seniors Masculins
- Championnats Football Diversifié
- Championnats Jeunes (U18 et U15 Départemental 1)

Les classements seront établis sauf sur les U18-U15 D2 Domaine d'application L'application de ce règlement est valable quel que soit le nombre de matches de championnats disputés par les clubs à l'intérieur de chaque groupe en y incluant les matches arrêtés et rejoués

**Article 4 - LE CLASSEMENT DE L'ETHIQUE**

La rectification du classement en tenant compte du retrait de points sera notifiée par la Commission des Compétitions Seniors et Jeunes.





La CS remercie les clubs de IS/SELONGEY et QUETIGNY pour la très bonne organisation des finales des coupes et des poules finales.

## II. SENIORS FOOT ENTREPRISE

### 2.1 CHANGEMENT DE DATE OU D'HORAIRE

**La commission prend connaissance des demandes des clubs et des accords écrits pour les rencontres suivantes :**

Match 24988169 D1 F.E ASPTT DIJON - DIJON JURISTE du 10/06/2023 se jouera le 07/06/2023 à 20h00.

Match 24988165 D1 FE ASPTT – GENDARMERIE du 11/03/2023 se jouera le 14/06/2023 à 20h00.

**La journée 10 du 22/04/2023 est remise au 10/06/2023**

### 2.2 COURRIERS

**Du Service Planification de DIJON METROPOLE :** Les clubs (Municipaux Dijon – Juristes et Gendarmerie) doivent saisir sur le logiciel de réservation pour le 23/06/2023 leurs réservations d'installations sportives pour les vacances scolaires 2023.

## III. SENIORS FEMININES

### 3.1 FORFAIT

**Match 25809954 Finale CCO FEM à 8 FCNCS – GRESILLES FC DU 27/05/2023.**

Forfait déclaré de FCNCS.

En conséquence, la CS dit l'équipe GRESILLES FC vainqueur de la Coupe Côte d'Or.

Amende de 25 € à FCNCS.

### 3.2 CHANGEMENT DE DATE OU D'HORAIRE

**La commission prend connaissance des demandes des clubs et des accords écrits pour les rencontres suivantes :**

Match 25736465 CRITERIUM à 8 AS POUSSOT – GSF VILLERS/JDF 2 du 12/06/2023 se jouera le 14/06/2023.

## IV. SENIORS FUTSAL

### **FINALE DE LA COUPE DE CÔTE D'OR DIDIER EXPRESS PNEU**

Match F5 DIJON METROPOLE 3 – OPPOSITION DIJON FUTSAL se jouera le 7/06/2023 à 21h30 – Gymnase A. SELLENET.

*Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football*

**Président : B. LECOUR**